

Cette formation a pour but de transmettre aux élus du CSE l'ensemble des connaissances juridiques liées à l'exercice de leur nouveau mandat.



2 à 3 jours



Nous consulter



Présentiel



Plusieurs sessions par an,  
à la demande

### Profils des stagiaires :

- Membres du CSE, titulaires et suppléants

### Objectifs de développement des compétences :

- Exercer son mandat d'élu conformément au cadre fixé par le code du travail
- Se positionner en tant qu'interlocuteur de qualité auprès de la Direction et des salariés

### Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE
- Identifier les moyens des élus du CSE
- S'approprier les attributions générales du CSE
- S'approprier les attributions spécifiques du CSE relatives à la santé et sécurité au travail

### Modalités d'évaluation :

- Test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises
- Quiz de connaissances
- Travaux pratiques tout au long de formation
- Suivi post formation individuel
- Un questionnaire individuel d'évaluation à chaud sera rempli par chaque stagiaire à l'issue de la formation

### Méthodes pédagogiques :

- Des apports théoriques projetés - PowerPoint
- Des exercices et travaux en groupe
- Des vidéos
- Un support de formation fourni à chacun participant

### Modalités de suivi :

- Une feuille d'émargement par demi-journée de formation pour justifier de sa réalisation
- Un Certificat de réalisation
- Un questionnaire individuel d'évaluation à froid de la formation sera rempli par chaque stagiaire 3 mois après la formation.

### Prérequis :

- Avoir un mandat d'élu au CSE, titulaire ou suppléant

**Nos formations sont dispensées en en intra entreprise  
Elles peuvent être proposées à distance.**

# PROGRAMME

## 1 – Maitriser le cadre légal du CSE

- Le fonctionnement général du CSE (moins de 50 salariés)
- Les composantes du CSE et le rôle de chacun
- Le statut juridique des membres du CSE
  - La durée du mandat et fin  
Les heures de délégation et modalités de gestion
  - L'annualisation et mutualisation des heures  
La liberté de déplacement
  - La formation des élus
  - La discrétion et le secret professionnel,
  - Le statut protecteur
  - Le délit d'entrave

### Vidéo et questions réponses

## 2 – S'approprier le fonctionnement du CSE

- L'absence de personnalité civile
- Le local
- L'affichage
- Le référent lutte contre le harcèlement sexuel et Agissements sexistes
- Les réunions avec l'employeur
- Les participants à la réunion employeur
- L'organisation des réunions
- Le registre spécial
- Le déroulement des réunions
- La visio conférence
- Les documents à transmettre aux élus
- Les documents à disposition des élus

## 3 – S'approprier les attributions du CSE (- 50 salariés)

- Les réclamations individuelles ou collectives
- La présentation des réclamations
- L'assistance du salarié
- Les congés payés
- Les contreparties en repos
- Les relations avec l'inspection du travail
- Les consultations ponctuelles (reclassement pour inaptitude, motif économique...)
- L'information des salariés sur l'activités du CSE

### Quizz : Les attributions du CSE, quel contenu ?

## 4 – S'approprier l'environnement lié à la législation sociale

- La durée du travail
- Les Congés payés et autres repos
- Les textes de la convention collective applicable
- Le bulletin de salaire et ses composantes
- La protection sociale

## 5 – Appréhender les attributions spécifiques du CSE liées à la santé et à la sécurité au travail (éclairage)

- Focus sur l'obligation de formation générale à la sécurité
- Le DUERP
- Le Rapport santé /sécurité
- La visite de l'inspection
- Le droit d'alerte (en cas d'atteinte aux droits de personnes et en cas de danger grave et imminent)
- Le droit de retrait : modalités juridiques
- La procédure de danger grave et imminent
- Les enquêtes du CSE en matière d'accident du travail, de maladie professionnelle ou de harcèlement

→ Vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation ? Vous avez une question ?

*COACH EXPERTISE mobilise les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner et orienter les publics en situation de handicap.*

*Rapprochez-vous de Séverine MICHEL, Responsable de la formation et référente handicap afin que nous prenions les mesures nécessaires au bon déroulement de votre formation.*



Elle vous répond par mail [severine.michel@coach-expertise.fr](mailto:severine.michel@coach-expertise.fr)